



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
3, passage du Chien-d'Or
Québec, Qc G1R 3Z8

Addenda #2:

APPEL D'OFFRES
 INVITATION TO TENDER

Tender To: Parks Canada Agency
 We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission à: l'Agence Parcs Canada
 Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

À joindre au document d'appel d'offres
To be attached to the tender document

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
 fournisseur/de l'entrepreneur



Issuing Office - Bureau de distribution

Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
3, passage du Chien-d'Or
Québec, Qc G1R 3Z

Title-Sujet Réhabilitation de l'égout, de l'aqueduc et du stationnement des ateliers et réhabilitation du site 15,5 du Canal-de-Lachine		Date 29.04.2019
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P201-19-0012/A	Client Ref. No. - No. de réf du client. CLAC 1803	
GETS Reference No. - No de reference de SEAG PW-19-00870803		
Solicitation Closes L'invitation prend fin – at – à 14h on – le 06-05-2019	Time Zone Fuseau horaire - HAE	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Patrice Déry patrice.dery@pc.gc.ca		
Telephone No. - No de téléphone 819-536-2638 poste 240	Fax No. - No de FAX: 819-536-3661	
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: Site 15,5 du Canal-de-Lachine		
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur _____ _____ _____ Telephone No. - No de telephone: _____ Facsimile No. - N° de télécopieur: _____ Email - Courriel : _____		
Name and title of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur _____ _____ _____ _____ Name / Nom Title / Titre Signature Date		

Numéro de projet : 5P201-19-0012/A
CET ADDENDA COMPTE **38** PAGES AU TOTAL

Cette *modification fait partie intégrante des documents contractuels. Tous les renseignements inclus dans cet addenda ont préséance sur les informations émises antérieurement.

***Voir documentations à la suite des présentes et plans en pièces jointes**
Toutes autres clauses et conditions du contrat demeurent inchangées

**Réhabilitation de l'égout, de
l'aqueduc et du
stationnement des Ateliers et
réhabilitation du site 15,5 du
Canal Lachine**

Addenda no 2

No de projet : CLAC-1803



Préparé pour :
Agence Parcs Canada

Préparé par :
Stantec Experts-conseils Itée
No de projet Stantec 159100406

Addenda no 2

26 avril 2019

Registre d'approbation

Le présent document, intitulé Réhabilitation de l'égout, de l'aqueduc et du stationnement des Ateliers et réhabilitation du site 15,5 du Canal Lachine, a été préparé par Stantec Experts-conseils Ltée (« Stantec ») pour le compte de l'Agence Parcs Canada (le « Client »). Toute utilisation de ce document par une tierce partie est strictement défendue. Le contenu de ce document illustre le jugement professionnel de Stantec à la lumière de la portée, de l'échéancier et d'autres facteurs limitatifs énoncés dans le document ainsi que dans le contrat entre Stantec et le Client. Les opinions exprimées dans ce document sont fondées sur les conditions et les renseignements qui existaient au moment de sa préparation et ne sauraient tenir compte des changements subséquents. Dans la préparation de ce document, Stantec n'a pas vérifié les renseignements fournis par d'autres. Toute utilisation de ce document par un tiers engage la responsabilité de ce dernier. Ce tiers reconnaît que Stantec ne pourra être tenue responsable des coûts ou des dommages, peu importe leur nature, le cas échéant, engagés ou subis par ce tiers ou par tout autre tiers en raison des décisions ou des mesures prises en fonction de ce document.

Préparé par :

Préparé par :

Fanny Ensbury-Beaulieu, ing.
Civil

Louis Lajoie, ing.
Électricité

Vérifié par :

Préparé par :

Patricia Coulombe, ing.
Civil

Maryse Dubois, ing.
Environnement

Approuvé par :



Serge Alarie, ing.
Chargé de projet

Agence Parcs Canada
Réhabilitation de l'égout, de l'aqueduc et du stationnement
des Ateliers et réhabilitation du site 15,5 du Canal Lachine
Projet N° CLAC-1803
Addenda no 2

CET ADDENDA FAIT PARTIE INTÉGRANTE DES DOCUMENTS DE SOUMISSION AUXQUELS IL SE RÉFÈRE, EN LES COMPLÉTANT, LES MODIFIANT OU EN ÉLIMINANT CERTAINS ÉLÉMENTS.

PRÉCISIONS ET MODIFICATIONS AUX DEVIS ET BORDEREAU

Les précisions suivantes sont apportées, suite aux questions des soumissionnaires écrites reçues.

1. DEVIS

1.1 Enlèvement de l'article 1.4.3 de la section 01 11 00 Sommaire des travaux

L'article 1.4.3 de la section 01 11 00 « Sommaire des travaux » est supprimé. Voir la page 3 de la section ajoutée en annexe du présent addenda.

1.2 Remplacement de la section 01 29 00 Mesurage aux fins de paiement

La section 01 29 00 « Mesurage aux fins de paiement » est supprimée et remplacée par la section 01 29 00 « Mesurage aux fins de paiement - révision No. 1 ». Voir la section ajoutée en annexe du présent addenda.

2. DEVIS ANNEXE A

2.1 À la section A.1, page A.1

Retirez la phrase suivante du premier paragraphe : « *La réfection des infrastructures souterraines et du stationnement fera l'objet d'un appel d'offres séparé.* »

2.2 À la section A.2.1, page A.2

Retirer la phrase suivante : « *Il est prévu de réaliser les travaux de réhabilitation à l'automne 2017.* »

2.3 À la section A.3, page A.9

Retirer la totalité de la section A.3

2.4 Sur la figure 3

Retirer l'accès D « nouvel accès ».

2.5 À la section A.4, page A.10

Après la phrase : *L'excavation des sols affectés au-delà des critères applicables à l'endroit des zones identifiées sur la figure 2 de l'annexe A*, **ajouter** le point suivant :

N/Réf. : 159100406

Stantec Experts Conseil Itée

Agence Parcs Canada
Réhabilitation de l'égout, de l'aqueduc et du stationnement
des Ateliers et réhabilitation du site 15,5 du Canal Lachine
Projet N° CLAC-1803
Addenda no 2

La gestion environnementale des sols excavés (peu ou pas contaminés) dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'égout, de l'aqueduc et du stationnement.

2.6 À la section A.4, page A.11

Retirer le tableau des quantités.

2.7 À la section A.4, page A.11

Remplacer le paragraphe suivant :

Il est estimé que la surface contaminée au-delà des critères industriels du CCME est d'environ 3 150 m² pour un volume total d'environ 1 350 m³ de sols contaminés à retirer et disposer. Les sols présentent une contamination composée par les HAP, métaux et/ou BTEX. La majorité de la contamination est probablement causée par un mélange avec des matières résiduelles. Ces matières ont été interceptées dans des sondages précédents.

Par : Il est estimé que la surface contaminée au-delà des critères industriels du CCME est d'environ 3 150 m² pour un volume total d'environ 1 350 m³ de sols contaminés (selon les critères fédéraux) à retirer et disposer. Les sols présentent une contamination composée par les HAP, métaux et/ou BTEX. La majorité de la contamination est probablement causée par un mélange avec des matières résiduelles.

De plus, lors de la réalisation des travaux de réhabilitation de l'égout, de l'aqueduc et du stationnement, des sols dont les propriétés environnementales sont acceptables pour l'usage du site devront également être excavés et faire l'objet d'une gestion environnementale.

Finalement, bien que le site soit de juridiction fédérale, tous sols excavés et disposés hors site devront être gérés selon les critères provinciaux. Les quantités estimées de sols à excaver, réutiliser sur le site et à disposer hors-site sont indiquées, par plages de contamination (critères provinciaux), sur le bordereau de soumission présenté à l'Annexe E du document d'appel d'offre.

3. BORDEREAU

3.1 Remplacement du bordereau

Le bordereau de soumission est supprimé et remplacé par le bordereau de soumission révision no. 1. Voir le bordereau révision no. 1 en annexe du présent addenda.

4. PLANS CIVIL

4.1 Bassin de rétention

L'option du bassin de rétention en TBA est éliminée.

N/Réf. : 159100406

Stantec Experts Conseil Itée

Agence Parcs Canada
Réhabilitation de l'égout, de l'aqueduc et du stationnement
des Ateliers et réhabilitation du site 15,5 du Canal Lachine
Projet N° CLAC-1803
Addenda no 2

Le bassin de rétention est composé de conduites de 1200mm de diamètre en PEHD à parois intérieures et à extérieures lisses dont la rigidité minimale est de 250 kPa conforme à la norme ASTM F894. Les conduites d'entrée et de sortie du bassin de rétention de 750mm de diamètre sont en PEHD à parois intérieures et extérieures lisses dont la rigidité minimale est de 320 kPa conforme à la norme BNQ 1809-300. Le bassin de rétention doit comporter deux cheminées d'accès de 900mm de diamètre en PEHD à parois intérieures et extérieures lisses. Un cadre et couvercle ajustable de 750mm de diamètre est requis au coin nord-est du bassin de rétention et un cadre et une grille ajustable de 750mm de diamètre est requis au coin sud-ouest du bassin de rétention.

L'entrepreneur devra fournir le plan ainsi qu'un calcul de flottabilité du bassin de rétention signé et scellé par un ingénieur membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ).

4.2 Conteneurs à relocaliser temporairement hors site et à remettre en place sur le site à l'endroit indiqué au plan 3/5

Le conteneur à proximité du bâtiment #2 qui est indiqué à relocaliser temporairement hors site sur le plan 1/5 contient une grande quantité d'acier. Ce conteneur est donc très lourd et une manutention du contenu peut être à planifier par l'Entrepreneur, autant pour la relocalisation temporaire hors site que la remise en place sur le site à l'endroit indiqué. Les photos du conteneur près du bâtiment #2 sont ajoutées au présent addenda (Photos 1 et 2).

Le conteneur à proximité du bâtiment #4 qui est indiqué à relocaliser temporairement hors site sur le plan 1/5 est vide.

Agence Parcs Canada
Réhabilitation de l'égout, de l'aqueduc et du stationnement
des Ateliers et réhabilitation du site 15,5 du Canal Lachine
Projet N° CLAC-1803
Addenda no 2



Photo 1 : Contenu du conteneur situé à proximité du bâtiment #2

Agence Parcs Canada
Réhabilitation de l'égout, de l'aqueduc et du stationnement
des Ateliers et réhabilitation du site 15,5 du Canal Lachine
Projet N° CLAC-1803
Addenda no 2



Photo 2 : Contenu du conteneur situé à proximité du bâtiment #2

Agence Parcs Canada
Réhabilitation de l'égout, de l'aqueduc et du stationnement
des Ateliers et réhabilitation du site 15,5 du Canal Lachine
Projet N° CLAC-1803
Addenda no 2

5. PLANS ÉLECTRIQUE

5.1 Plan E01, rév. 01, croquis CE-01

- Le conduit électrique de 53 mm pour le déversoir est éliminé et est prolongé et utilisé pour une borne de recharge. Une boîte de tirage est prévue à l'extrémité du conduit ;
- À la coupe A, le conduit d'alimentation HQ de 78 mm est remplacé par un conduit de 103 mm de diamètre ;
- L'entrée des conduits au bâtiment 3 est modifiée.

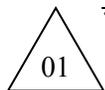
- .4 Excavation et remblayage des tranchées;
- .5 Les percements des fondations des bâtiments;
- .6 Le mandrinage des réseaux de conduits et de massifs de conduits;
- .7 Toutes dépenses incidentes requises pour la réalisation des travaux.

1.3 ORDRE D'EXÉCUTION DES TRAVAUX

- .1 Exécuter les travaux de manière que le Maître de l'ouvrage puisse utiliser le bâtiment #1 et avoir accès aux bâtiment #2, #3 et #4 de façon continue pendant les travaux.
- .2 Coordonner le calendrier d'avancement des travaux en fonction de l'occupation des lieux par le Maître de l'ouvrage pendant les travaux de construction.
- .3 Maintenir l'accès aux fins de la lutte contre l'incendie; prévoir également les moyens de lutte contre l'incendie.
- .4 L'Entrepreneur est responsable d'obtenir tous les permis nécessaires à la réalisation de l'ouvrage auprès des autorités concernées.
- .5 Durée maximale des travaux est de 12 semaines.

1.4 OCCUPATION DES LIEUX PAR LE MAITRE DE L'OUVRAGE

- .1 L'Agence Parcs Canada (APC) peut avoir à occuper les bâtiments pendant toute la durée des travaux de construction. Cependant, le stationnement ne sera pas occupé par APC pour cette période.
- .2 Collaborer avec l'APC à l'établissement du calendrier des travaux, de manière à réduire les conflits et à faciliter l'utilisation des lieux par ce dernier.
- ~~.3 Afin de préserver l'accès des employés de l'APC au site, une ouverture peut être pratiquée dans la clôture au sud du bâtiment #2 avant le début des travaux. Cette ouverture devra être munie d'une porte avec peinture et système de verrouillage.~~
- .4 Un accès piéton doit être maintenu en tout temps au bâtiment #1. Afin de maintenir l'accès au bâtiment #1, au moins 2 portes devront être accessibles en tout temps. L'Entrepreneur ne peut pas restreindre l'accès à APC. Cependant, les employés de APC doivent se conformer aux critères de santé et de sécurité de l'Entrepreneur lorsqu'ils doivent avoir accès au chantier.



DESCRIPTIONS DES LOTS FIGURANT AU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

1 Travaux civils

1.1 Préparation, sécurisation des lieux et frais fixes généraux

1.1.1 Élément 1.1.1 : Frais généraux, mobilisation, démobilisation, maintien de la circulation et signalisation

1.1.1.1 Cet item inclus la mobilisation et la démobilisation du personnel et des équipements sur le site, la mise en œuvre de toutes les exigences relatives à la santé/sécurité, l'obtention des permis et les frais de permis, la coordination et les démarches à la Ville de Montréal pour les travaux dans l'emprise municipale, tous les frais de gîte et couvert et de subsistance, l'installation et l'entretien de la roulotte de chantier, des toilettes chimiques, des clôtures, de la fourniture et la pose d'une nouvelle barrière à mailles de chaîne ou d'une ouverture dans la clôture existante pour accès temporaire au chantier (si requis), incluant le béton, les poteaux, les barres, les attaches, le grillage. Cet item inclus également la mise en place et l'entretien de la signalisation temporaire selon les normes du MTMDET, incluant la signalisation temporaire, la coordination avec les autorités, les frais d'arpentage, de piquetage des ouvrages et les frais de relevés qui ne sont pas imputés à aucun postes du bordereau des prix, les frais de gardiennage du chantier (si nécessaire), la protection des utilités publiques existantes dans les zones des travaux de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

1.1.1.2 Le prix forfaitaire soumissionné pour les travaux prévus au présent item est payable selon les modalités suivantes :

1.1.1.2.1 Un premier montant correspondant à 30% du montant forfaitaire soumissionné pour le présent item est payable lorsque la mobilisation générale est complétée;

1.1.1.2.2 Un deuxième montant correspondant à 50% du montant forfaitaire soumissionné pour le présent item est payable au prorata de l'estimation des travaux;

1.1.1.2.3 Le solde du montant forfaitaire soumissionné pour le présent item est payable lorsque la démobilisation générale est entièrement complétée.

1.1.2 Élément 1.1.2 : Protection de l'environnement

- 1.1.2.1 Le prix au poste de paiement 1.1.2 du Bordereau de soumission est un montant forfaitaire pour compenser l'ensemble des frais encourus par l'Entrepreneur relativement à la protection de l'environnement, conformément aux prescriptions du présent contrat.
- 1.1.2.2 Le prix couvre ce qui suit, sans toutefois s'y limiter :
- 1.1.2.2.1 Tout ce qui est décrit à la Section 01 35 43, Protection de l'environnement tels que la préparation, la présentation et la mise en œuvre du plan de protection de l'environnement; la préparation, la présentation et la mise en œuvre du plan d'urgence en cas de déversement; la préparation, la présentation et la mise en œuvre du plan de localisation des diverses installations de chantier; la préparation, la présentation et la mise en œuvre des plans des zones de travaux; la préparation, la présentation et la mise en œuvre du plan de prévention de la pollution de l'air; la préparation, la présentation et la mise en œuvre du plan de prévention de la contamination; la préparation, la présentation et la mise en œuvre du plan de gestion des eaux usées; la préparation, la présentation et la mise en œuvre du plan de désignation et de protection des terres humides et des ressources historiques, archéologiques, culturelles et biologiques; les mesures de protection de l'arbre existant, des plantes; les installations temporaires pour prévenir la pollution; la préparation, la présentation et la mise en œuvre d'un plan de protection du caractère historique et patrimoniale du site.
- 1.1.2.3 Le montant forfaitaire soumissionné pour le présent poste de paiement est payable selon les modalités suivantes :
- 1.1.2.3.1 Un premier montant correspondant à 20 % du montant forfaitaire soumissionné pour le présent item est payable lorsque la mise en oeuvre des plans de protection est complété;
- 1.1.2.3.2 Les autres paiements progressifs sous ce poste seront payés à chaque décompte à un pourcentage conforme à celui de l'avancement général des travaux pour ce décompte.
- 1.1.3 Élément 1.1.3 : Conditions hivernales
- 1.1.3.1 Le prix au poste de paiement 1.3 du Bordereau de soumission est un prix global forfaitaire pour compenser l'ensemble des frais encourus des installations nécessaires à l'exécution des travaux par temps froid ainsi que les coûts ne faisant pas partie d'autres postes de paiement au Bordereau soumission, conformément aux prescriptions du devis.
- 1.1.3.2 Le prix couvre notamment ce qui suit, sans toutefois s'y limiter :

- 1.1.3.2.1 La préparation, la présentation et la correction, si requises de la description des installations. Le déneigement du site.
- 1.1.3.2.2 La mobilisation de la main d'œuvre, des outils et des équipements requis pour la réalisation des travaux;
- 1.1.3.2.3 La fourniture, la manutention et le transport des matériaux requis pour construire les installations;
- 1.1.3.2.4 L'installation, l'entretien durant les travaux et le démantèlement à la fin des travaux des installations temporaires;
- 1.1.3.2.5 Le chauffage des installations temporaire durant la réalisation des travaux;
- 1.1.3.2.6 Le transport hors du chantier des matériaux;
- 1.1.3.2.7 Toute dépense incidente.
- 1.1.3.2.8 Les conditions hivernales sont payables seulement si elles sont requises, par écrit, par le Représentant du Ministère.
- 1.1.3.2.9 Le prix soumissionné est payé comme suit :
- 1.1.3.2.10 60 % du montant après le montage des installations à la satisfaction du Représentant du Ministère;
- 1.1.3.2.11 40 % du montant après l'évacuation des matériaux ayant composé les installations, hors du chantier.
- 1.1.4 Élément 1.1.4 : Soutènement des parois d'excavation
 - 1.1.4.1 Cet item inclus le soutènement des parois d'excavation, ainsi que toutes mesures spéciales pour assurer l'intégrité des sols, ainsi que des structures et infrastructures des propriétés voisines et des bâtiments sur la propriété.
- 1.1.5 Élément 1.1.5 : Déplacement et réinstallation de deux (2) de conteneurs d'acier présents dans la zone des travaux
 - 1.1.5.1 Cet item inclus le déplacement de deux conteneurs d'acier de 12,2 m (40') de longueur, la relocalisation temporaire hors-site de ces conteneurs et la remise en place des conteneurs sur la dalle de béton proposée.
- 1.1.6 Élément 1.1.6 : Démolition des dalles de béton à l'endroit de l'entreposage en vrac
 - 1.1.6.1 Cet item inclus la démolition de la dalle de béton située devant le bâtiment #4 mesurant approximativement 1.3 m de large par 16 m de long et 250 mm d'épaisseur ainsi que la dalle de l'entreposage en vrac, le sciage, l'excavation, le chargement, le transport et la disposition hors site des matériaux excavés dans un site conforme aux exigences du MDDELCC, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

- 1.1.7 Élément 1.1.7 : Rue Mill : Démolition de trottoir de béton (coordination avec la Ville de Montréal)
- 1.1.7.1 Cet item inclus la coordination avec la Ville de Montréal, le sciage, l'excavation, le chargement, le transport et la disposition hors site des matériaux excavés dans un site conforme aux exigences du MDDELCC, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».
- 1.1.8 Élément 1.1.8 : Rue Mill : Coupe de rue pour raccordement des services – Démolition de chaussée (coordination avec la Ville de Montréal)
- 1.1.8.1 Cet item inclus la coordination avec la Ville de Montréal, le sciage, l'excavation, le chargement, le transport et la disposition hors site des matériaux excavés dans un site conforme aux exigences du MDDELCC, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».
- 1.1.9 Élément 1.1.9 : Démolition de bordures existantes
- 1.1.9.1 Cet item inclus le sciage, l'excavation, le chargement, le transport et la disposition hors site des matériaux excavés dans un site conforme aux exigences du MDDELCC, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».
- 1.1.10 Élément 1.1.10 : Blocs de béton à enlever et barrières jersey à conserver et à remettre en place à la fin des travaux
- 1.1.10.1 Cet item inclus le chargement, le transport et l'entreposage temporaire des barrières jersey au 50 rue Notre-Dame Ouest, Lachine (adresse de l'Agence Parcs Canada) ainsi que le chargement, le transport et la disposition hors site des blocs de béton dans un site conforme aux exigences du MDDELCC, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».
- 1.1.11 Élément 1.1.11 : Égout sanitaire et pluvial de différents diamètres et matériels à enlever
- 1.1.11.1 Cet item inclus l'enlèvement et la disposition hors site de la conduite d'égout, l'excavation et le remblayage jusqu'à la ligne d'infrastructure, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».
- 1.1.12 Élément 1.1.12 : Égout sanitaire et pluvial de différents diamètres et matériels à abandonner (rue Mill)
- 1.1.12.1 Cet item inclus l'abandon de la conduite existante en l'injectant de béton maigre, le bouchonnement de la conduite existante aux extrémités avec des bouchons composés des mêmes matériaux que la conduite à abandonner,

l'excavation et le remblayage, la réfection des surfaces, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

1.1.13 Élément 1.1.13 : Regards et/ou puisards à enlever

1.1.13.1 Cet item inclus l'excavation, l'enlèvement, le transport et la disposition hors site des regards et/ou des puisards dans un site conforme aux exigences du MDDELCC, l'épuisement de l'eau des tranchées et le détournement des eaux dans les tuyaux, la livraison des matériaux récupérables jusqu'au site désigné par le Représentant de Parcs Canada, l'obturation de l'extrémité des conduites si requise, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

1.1.14 Élément 1.1.14 : Aqueduc à enlever

1.1.14.1 Cet item inclus l'enlèvement et la disposition hors site de la conduite d'aqueduc, l'excavation, le tri des matériaux, l'enlèvement, le chargement, le transport et la disposition de ses vannes, de ses bouches à clé et de ses accessoires existants dans un site conforme aux exigences du MDDELCC et le remblayage jusqu'à la ligne d'infrastructure, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

1.1.15 Élément 1.1.15 : Aqueduc à abandonner (rue Mill)

1.1.15.1 Cet item inclus l'abandon de la conduite existante en l'injectant de béton maigre, le bouchonnement de la conduite existante aux extrémités avec des bouchons composés des mêmes matériaux que la conduite à abandonner, l'excavation et le remblayage, la réfection des surfaces ainsi que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

1.1.16 Élément 1.1.16 : Contrôle des ondes vibratoires

1.1.16.1 Cet item doit inclure tous les frais liés au contrôle des ondes vibratoires tel que décrit à la section 01 14 00 du devis. Ces couts incluent, mais sans s'y limiter : les excavations, le soutènement temporaire, les remblayages nécessaires pour mettre en place et récupérer les sismographes, les masses de béton, les rapports détaillés, et les copies de films d'enregistrement

1.1.17 Élément 1.1.17 : Chargement, mise en place et compaction des sols excavés mis en pile temporairement sur le site et jugés réutilisables.

1.1.17.1 Cet item inclus les manipulations, le transport, la mise en place dans l'excavation et la compaction selon les directives contenues dans le document d'appel d'offres.

- 1.1.17.2 Le cas échéant, la quantité de sols excavés et empilés sur le site qui sera réutilisée pour le remblayage sera évaluée au volume, soit par mesurage ou par arpentage, selon une méthode qui sera choisie conjointement par le Représentant de Parcs Canada et par l'Entrepreneur.
- 1.1.18 Élément 1.1.18 : Approvisionnement, transport, mise en place et compaction de matériel propre provenant d'un site extérieur jusqu'à la limite d'infrastructure selon les spécifications du devis
- 1.1.18.1 Cet item inclus l'approvisionnement, les manipulations, le transport, la mise en place dans l'excavation et la compaction selon les directives contenues dans le document d'appel d'offres.
- 1.1.18.2 Tous les sols d'apport qui seront utilisés pour compléter le remblayage de l'excavation seront facturés sur la base du prix unitaire fourni à l'item 1.18 du bordereau de prix. Les billets de pesée émis lors de l'approvisionnement de ces sols d'apport devront indiquer clairement le tonnage pour chaque camion et devront être remis au représentant de parcs Canada à la fin de chacune des journées.

1.2 Aménagement routier

Stationnement

- 1.2.1 Élément 1.2.1 : Mise en forme de l'infrastructure
- 1.2.1.1 Cet item inclus la protection des regards, des bouches à clé et des puisards, les déblais/remblais, le chargement, le transport et la disposition hors site des surplus dans un site conforme aux exigences du MDDELCC, la mise en forme de l'infrastructure, le nivellement, la compaction de l'infrastructure, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».
- 1.2.2 Élément 1.2.2 : Fourniture et pose d'un géotextile
- 1.2.2.1 Cet item inclus la fourniture et la mise en place d'un géotextile tel que montré aux plans et selon les recommandations du fournisseur, incluant les travaux de coupe et de couture, les chevauchements, les surlargeurs de 0,5 mètre de chaque côté de la chaussée, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».
- 1.2.3 Élément 1.2.3 : Fourniture et pose d'une fondation inférieure MG-56, ép. 400mm
- 1.2.3.1 Cet item inclus la fourniture et la mise en place des matériaux granulaires, l'épandage, le nivellement et le compactage des matériaux granulaires, les ajustements des structures, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

Rév. 01 : Addenda no 2 (2019-04-26)

- 1.2.4 Élément 1.2.4 : Fourniture et pose d'une fondation supérieure MG-20, ép. 200mm
- 1.2.4.1 Cet item inclus la fourniture et la mise en place des matériaux granulaires, l'épandage, le nivellement et le compactage des matériaux granulaires, les ajustements des structures, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».
- 1.2.5 Élément 1.2.5 : Fourniture et pose d'un revêtement bitumineux, couche unique (PG 58-28), type ESG-10, ép. 60mm
- 1.2.5.1 Cet item inclus la fourniture et la mise en place du revêtement bitumineux, l'épandage, le nivellement et le compactage, l'adhésif pour joints d'asphalte si requis, des chanfreins, de l'ajustement des cadres et couvercles, du nettoyage, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».
- 1.2.6 Élément 1.2.6 : Marquage et signalisation
- 1.2.6.1 Cet item inclus le nettoyage des surfaces à marquer, la fourniture et la pose sur la chaussée de la peinture et les microbilles incluant la fourniture de gabarits, la signalisation temporaire, la fourniture et l'installation des panneaux de signalisation aux endroits proposés, la fourniture et la pose de poteaux, si requis, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».
- 1.2.7 Élément 1.2.7 : Fourniture et pose d'un isolant rigide à l'endroit de l'accès universel
- 1.2.7.1 Cet item inclus la fourniture et la pose d'isolant rigide, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».
- Dalle de béton
- 1.2.8 Élément 1.2.8 : Fourniture et pose d'une dalle de béton armée de 300mm d'épaisseur pour les conteneurs
- 1.2.8.1 Cet item inclus la fourniture et la mise en œuvre du béton, de l'acier d'armature, incluant les travaux d'excavation, la fondation en matériaux granulaires, les coffrages, les supports, les accessoires, les joints et les matériaux nécessaires à la protection et au mûrissement du béton, le nivellement, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».
- 1.2.9 Élément 1.2.9 : Fourniture et pose d'une assise granulaire sous dalle de MG-20, ép. 300mm

1.2.9.1 Cet item inclus la fourniture et la mise en place des matériaux granulaires, l'épandage, le nivellement et le compactage des matériaux granulaires, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

1.2.10 Élément 1.2.10 : Fourniture et pose d'un isolant rigide sous la dalle de béton

1.2.10.1 Cet item inclus la fourniture et la pose d'isolant rigide, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

Rue Mill

1.2.11 Élément 1.2.11 : Rue Mill : Coupe de rue pour raccordement des services – Réfection de chaussée (coordination avec la Ville de Montréal)

1.2.11.1 Cet item inclus la fourniture et la mise en place d'un géotextile selon les recommandations du fournisseur, incluant les travaux de coupe et de couture, les chevauchements, les surlargeurs de 0,5 mètre de chaque côté de la chaussée, la fourniture et la mise en place des matériaux granulaires, l'épandage, le nivellement et le compactage des matériaux granulaires, les ajustements des structures, la fourniture et la mise en œuvre du béton, les coffrages, les supports, les accessoires, les joints et les matériaux nécessaires à la protection et au mûrissement du béton, la fourniture et la mise en place du revêtement bitumineux, l'épandage, le nivellement et le compactage, l'adhésif pour joints d'asphalte si requis, la fourniture et la mise en place du liant d'accrochage, des chanfreins, de l'ajustement des cadres et couvercles, du nettoyage, la coordination avec la Ville de Montréal, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

1.3 Trottoirs et bordures de béton

1.3.1 Élément 1.3.1 : Construction de bordure de béton

1.3.1.1 Cet item inclus la fourniture et la mise en place des matériaux pour la construction des bordures en béton incluant l'assise, l'acier d'armature, le sciage, les travaux d'excavation, la fondation en matériaux granulaires, le chargement, le transport, la disposition hors site des matériaux excavés dans un site conforme aux exigences du MDDELCC, les coffrages, les supports, les accessoires, les joints, les activités et les matériaux nécessaires à la protection et au mûrissement du béton selon les conditions climatiques (protection contre le gel), le nivellement à la hauteur de la bordure, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

1.3.2 Élément 1.3.2 : Rue Mill : Construction d'un trottoir monolithique (coordination avec la Ville de Montréal)

1.3.2.1 Cet item inclus la fourniture et la mise en place des matériaux pour la construction des trottoirs en béton incluant l'assise, l'acier d'armature, les rampes d'accès pour handicapés, les entrées charretières, le sciage, les travaux d'excavation, la fondation en matériaux granulaires, le chargement, le transport, la disposition hors-site des matériaux excavés dans un site conforme aux exigences du MDDELCC, les coffrages, le treillis métallique, les supports, les accessoires, les joints, les activités et les matériaux nécessaires à la protection et au mûrissement du béton selon les conditions climatiques (protection contre le gel), la coordination avec la Ville de Montréal, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

1.4 Engazonnement

1.4.1 Élément 1.4.1 : Engazonnement par plaques, incluant 150mm de terre végétale

1.4.1.1 Cet item inclus la fourniture et la mise en œuvre de la terre végétale, des plaques de gazon incluant l'arrosage, les piquets et accessoires, les premiers travaux d'entretien, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

1.5 Aqueduc

1.5.1 Élément 1.5.1 : Fourniture et pose de conduite d'aqueduc en cuivre mou de type K de 38 mm de diamètre

1.5.1.1 Cet item inclus la fourniture et la pose des conduites, incluant l'excavation, l'assèchement des tranchées, les raccords et les accessoires, les manchons, les bouchons, les purgeurs, les dispositifs de retenue et leur protection cathodique, les contreforts en béton, les déviations montrées aux plans ainsi que l'isolant thermique si requis. Cette rémunération comprend aussi l'assise, l'enrobage, le remblayage jusqu'à la ligne d'infrastructure, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

1.5.2 Élément 1.5.2 : Fourniture et installation d'une bouche à clé

1.5.2.1 Cet item inclus la fourniture et la pose de la vanne, de la bouche à clé complète de type ajustable avec les joints et les accessoires, des dispositifs de retenue et de la protection cathodique, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

1.5.3 Élément 1.5.3 : Rue Mill : Raccordement à la conduite d'aqueduc existante (coordination avec la Ville de Montréal)

1.5.3.1 Cet item inclus la localisation et le dégagement de la conduite existante, le sciage de la conduite existante, le nettoyage de la conduite, le raccordement de la conduite sur la conduite existante incluant manchon ou réduit si nécessaire, la désinfection des pièces de raccordement, la confection du joint étanche au raccordement, la fourniture et la pose de tous les autres matériaux nécessaires à la mise en œuvre complète de cet ouvrage, la coordination avec la Ville de Montréal, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

1.6 Égout sanitaire

1.6.1 Élément 1.6.1 : Fourniture et pose d'un branchement d'égout sanitaire en PVC DR-28 de 100 mm de diamètre

1.6.1.1 Cet item inclus la fourniture et la pose de la conduite d'égout sanitaire incluant les accessoires, les bouchons, les différentes pièces de raccordement, les tés monolithiques, l'excavation et l'assèchement des tranchées, l'assise, l'enrobage, le remblayage jusqu'à la ligne d'infrastructure, le transport et la disposition hors-site des matériaux excavés dans un site conforme aux exigences du MDDELCC, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

1.6.2 Élément 1.6.2 : Rue Mill : Raccordement à la conduite combinée existante (coordination avec la Ville de Montréal)

1.6.2.1 Cet item inclus la localisation et le dégagement de la conduite existante, le sciage de la conduite existante, le nettoyage de la conduite, le raccordement de la conduite sur la conduite existante incluant manchon ou réduit si nécessaire, la confection du joint étanche au raccordement, la fourniture et la pose de tous les autres matériaux nécessaires à la mise en œuvre complète de cet ouvrage, la coordination avec la Ville de Montréal, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

1.7 Égout pluvial

1.7.1 Élément 1.7.1 : Fourniture et pose d'un branchement d'égout pluvial en PVC DR-28 de 150mm de diamètre

1.7.1.1 Cet item inclus la fourniture et la pose de la conduite d'égout pluvial incluant les accessoires, les bouchons, l'excavation et l'assèchement des tranchées, l'assise, l'enrobage, le remblayage jusqu'à la ligne d'infrastructure, le transport

et la disposition hors site des matériaux excavés dans un site conforme aux exigences du MDDELCC, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

1.7.2 Élément 1.7.2 : Fourniture et pose de conduite d'égout pluvial en PVC DR-35 de 200mm de diamètre

1.7.2.1 Cet item inclus la fourniture et la pose de la conduite d'égout pluvial incluant les accessoires, les bouchons, l'excavation et l'assèchement des tranchées, l'assise, l'enrobage, le remblayage jusqu'à la ligne d'infrastructure, le transport et la disposition hors site des matériaux excavés dans un site conforme aux exigences du MDDELCC, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

1.7.3 Élément 1.7.3 : Fourniture et pose de conduite d'égout pluvial en TBA Classe IV de 300mm de diamètre

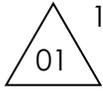
1.7.3.1 Cet item inclus la fourniture et la pose de la conduite d'égout pluvial incluant les accessoires, les bouchons, l'excavation et l'assèchement des tranchées, l'assise, l'enrobage, le remblayage jusqu'à la ligne d'infrastructure, le transport et la disposition hors site des matériaux excavés dans un site conforme aux exigences du MDDELCC, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

1.7.4 Élément 1.7.4 : Fourniture et pose de conduite d'égout pluvial en TBA Classe IV de 375mm de diamètre

1.7.4.1 Cet item inclus la fourniture et la pose de la conduite d'égout pluvial incluant les accessoires, les bouchons, l'excavation et l'assèchement des tranchées, l'assise, l'enrobage, le remblayage jusqu'à la ligne d'infrastructure, le transport et la disposition hors site des matériaux excavés dans un site conforme aux exigences du MDDELCC, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

1.7.5 Élément 1.7.5 : Fourniture et pose de conduite d'égout pluvial en TBA Classe IV de 525mm de diamètre

1.7.5.1 Cet item inclus la fourniture et la pose de la conduite d'égout pluvial incluant les accessoires, les bouchons, l'excavation et l'assèchement des tranchées, l'assise, l'enrobage, le remblayage jusqu'à la ligne d'infrastructure, le transport et la disposition hors site des matériaux excavés dans un site conforme aux exigences du MDDELCC, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».



1.7.6 Élément 1.7.6 : Fourniture et pose de conduite d'égout pluvial en TBA Classe IV **PEHD à parois intérieures et extérieures lisses dont la rigidité minimale est de 320 kPa conforme à la norme BNQ 1809-300** de ~~600~~ **750**mm de diamètre

1.7.6.1 Cet item inclus la fourniture et la pose de la conduite d'égout pluvial incluant les accessoires, les bouchons, l'excavation et l'assèchement des tranchées, l'assise, l'enrobage, le remblayage jusqu'à la ligne d'infrastructure, le transport et la disposition hors site des matériaux excavés dans un site conforme aux exigences du MDDELCC, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

1.7.7 Élément 1.7.7 : Fourniture et pose de conduite d'égout pluvial en TBA Classe IV de 1200mm de diamètre

1.7.7.1 Cet item inclus la fourniture et la pose de la conduite d'égout pluvial incluant les accessoires, les bouchons, l'excavation et l'assèchement des tranchées, l'assise, l'enrobage, le remblayage jusqu'à la ligne d'infrastructure, le transport et la disposition hors site des matériaux excavés dans un site conforme aux exigences du MDDELCC, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».



1.7.8 Élément 1.7.8 : Fourniture et pose d'un bassin de rétention en conduites de 1200mm de diamètre ~~— Option 1 : Conduites en TBA Classe IV ou Option 2 : Conduites en PEHD~~ **à parois intérieures et extérieures lisses dont la rigidité minimale est de 250 kPa conforme à la norme ASTM F894, incluant les cheminées d'accès**

~~1.7.8.1 Le soumissionnaire doit mettre un prix pour la fourniture et la pose d'un bassin de rétention en conduites de 1200mm de diamètre du matériau de son choix entre l'option 1 (Conduites en TBA Classe IV) et l'option 2 (Conduites en PEHD). Il doit également indiquer l'option choisie dans le bordereau.~~

1.7.8.2 Cet item inclus la fourniture et la pose des conduites constituant le bassin de rétention souterrain, les cheminées d'accès, leur assemblage, les pièces de raccordement, l'assise et l'enrobage des conduites, les calculs des poussées hydrostatiques, le bassin et ses cheminées d'accès doivent supporter le passage des camions, l'excavation et le remblayage, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

1.7.9 Élément 1.7.9 : Fourniture et pose de regard-puisard circulaire de 1200mm de diamètre

1.7.9.1 Cet item inclus la fourniture et la pose de regards-puisard en béton armé, avec les garnitures de caoutchouc, la cunette, la cheminée d'accès, le cadre, le

guideur et le couvercle ajustable, les anneaux de nivellement, les échelons, les grilles de protection, les déflecteurs si requis, les raccordements aux conduites proposées, le remblai périmétrique autour du regard, la membrane géotextile, les essais d'étanchéité, la recherche et la réparation des sources d'infiltration le cas échéant, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

- 1.7.10 Élément 1.7.10 : Fourniture et pose de regard pluvial rectangulaire de 1750mm X 1550mm
- 1.7.10.1 Cet item inclus la fourniture et la pose de regards en béton armé , avec les garnitures de caoutchouc, la cunette, la cheminée d'accès, le cadre, le guideur et le couvercle ajustable, les anneaux de nivellement, les échelons, les grilles de protection, les déflecteurs si requis, les raccordements aux conduites proposées, le remblai périmétrique autour du regard, la membrane géotextile, les essais d'étanchéité, la recherche et la réparation des sources d'infiltration le cas échéant, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».
- 1.7.11 Élément 1.7.11 : Fourniture et pose de regard pluvial rectangulaire de 2150mm X 1750mm
- 1.7.11.1 Cet item inclus la fourniture et la pose de regards en béton armé , avec les garnitures de caoutchouc, la cunette, la cheminée d'accès, le cadre, le guideur et le couvercle ajustable, les anneaux de nivellement, les échelons, les grilles de protection, les déflecteurs si requis, les raccordements aux conduites proposées, le remblai périmétrique autour du regard, la membrane géotextile, les essais d'étanchéité, la recherche et la réparation des sources d'infiltration le cas échéant, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».
- 1.7.12 Élément 1.7.12 : Fourniture et pose d'une chambre de régulation de 2435mm X 2135mm, incluant un régulateur de débit et un clapet anti-retour
- 1.7.12.1 Cet item inclus la fourniture et la pose de regards en béton armé , avec les garnitures de caoutchouc, la cunette, les cheminées d'accès, le cadre, le guideur et le couvercle ajustable, les anneaux de nivellement, les échelons, les grilles de protection, les déflecteurs si requis, les raccordements aux conduites proposées, le remblai périmétrique autour du regard, la membrane géotextile, les essais d'étanchéité, la recherche et la réparation des sources d'infiltration le cas échéant, la fourniture et l'installation d'un régulateur de débit à vortex, incluant plaque d'ancrage, évent, la fourniture et l'installation d'un clapet anti-

retour et des accessoires, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

1.7.13 Élément 1.7.13 : Fourniture et pose de puisards de 610mm de diamètre, incluant les drains perforés de 150mm de diamètre

1.7.13.1 Cet item inclus la fourniture et la pose du puisard préfabriqué en béton armé, incluant les garnitures étanches, les cordons de butyle, le cadre, le guideur et la grille anti-vélo, la cloche en fonte, les anneaux de nivellement, une ouverture avec grillage, la dalle de béton, la fourniture et l'installation complète de la conduite de raccordement, le raccordement étanche de cette conduite au puisard, le nettoyage, l'enrobement au pourtour du puisard avec de la pierre concassée, la fourniture et l'installation des drains perforés et de ses accessoires, l'enrobage des drains et le remplissage des tranchées jusqu'au niveau de l'infrastructure projetée avec de la pierre nette, la fourniture et l'installation d'une membrane géotextile autour de la pierre nette, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

1.7.14 Élément 1.7.14 : Rue Mill : Raccordement à la conduite combinée existante (coordination avec la Ville de Montréal)

1.7.14.1 Cet item inclus la réalisation d'une fouille, l'excavation et le remblayage, l'enlèvement du bouchon si nécessaire, le sciage et le nettoyage de la conduite existante, le raccordement du regard proposé sur la conduite existante incluant la confection du joint étanche au raccordement, la fourniture et la pose de tous les autres matériaux nécessaires à la mise en œuvre complète de cet ouvrage, la coordination avec la Ville de Montréal, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

2 Travaux en environnement

2.1 Excavation et gestion des sols et matériaux excavés

- .1 Le soumissionnaire doit indiquer les coûts unitaires reliés aux différentes étapes liées à l'excavation, à l'entreposage temporaire en piles, au transport et à la disposition des différentes catégories de sols et de matériaux indiquées.
- .2 Aux fins d'estimation des coûts, le soumissionnaire pourra considérer que les sols affectés devant être disposés dans des lieux autorisés contiennent l'une ou plusieurs des substances suivantes : hydrocarbures pétroliers C10-C50, composés BTEX

(benzène et xylènes), métaux et/ou hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).

- .3 Les sols et les matières résiduelles éliminés hors site seront pesés directement au site de disposition autorisé. Les billets de pesée émis devront indiquer clairement le poids net des sols ou des matières résiduelles pour chaque camion, et ils devront être fournis à la fin de chaque journée au représentant de Parcs Canada sur le chantier. Le total du tonnage indiqué sur chacun des billets de pesée émis pour chaque catégorie de sol ou de matériau acheminés dans des sites autorisés sera utilisé par l'entrepreneur pour sa facturation pour chacune des catégories pour lesquelles un prix à la tonne est fourni dans le bordereau de prix.
- .4 La quantité de sols excavés et empilés sur le site qui sera réutilisée pour le remblayage sera évaluée au volume, soit par mesurage ou par arpentage, selon une méthode qui sera choisie conjointement par le Représentant de Parcs Canada et par l'Entrepreneur. Ce volume sera utilisé pour la facturation de la section 1.1 du bordereau de prix.
- .5 De même, la quantité de sols excavés et empilés sur le site qui devront être analysés avant d'être disposés sera évaluée au volume, soit par mesurage ou par arpentage, selon une méthode qui sera choisie conjointement par le Représentant de Parcs Canada et par l'Entrepreneur. Ce volume sera utilisé pour la facturation de la section 1.2 du bordereau de prix.
- .6 Les dimensions finales de l'excavation seront arpentées si le Représentant de Parcs Canada le juge nécessaire.
 - 2.1.1 Élément 2.1.1 : Excavation, chargement, transport et entreposage temporaire des sols qui pourront être réutilisés pour le remblayage de l'excavation
 - 2.1.1.1 Cet item inclus l'excavation, le chargement, le transport et l'entreposage temporaire en piles, sur le site même des travaux, des sols qui pourront être réutilisés pour le remblayage de l'excavation.
 - 2.1.2 Élément 2.1.2 : Excavation, chargement, transport et disposition des sols <B mais qui ne peuvent être réutilisés.
 - 2.1.2.1 Cet item inclus l'excavation, le chargement, le transport et la disposition des sols excavés qui présentent des concentrations inférieures aux critères B du Guide d'intervention, mais qui ne peuvent être réutilisés.
 - 2.1.3 Élément 2.1.3 : Excavation, chargement, transport et disposition des sols B-C
 - 2.1.3.1 Cet item inclus l'excavation, le chargement, le transport et la disposition des sols excavés qui présentent des concentrations dans la plage B-C des critères du Guide d'intervention.

- 2.1.4 Élément 2.1.4 : Excavation, chargement, transport et disposition des sols $\geq C$
(mais \leq RESC)
- 2.1.4.1 Cet item inclus l'excavation, le chargement, le transport et la disposition des sols excavés qui présentent des concentrations supérieures aux critères C du Guide d'intervention, mais inférieures aux critères de l'annexe I du RESC (règlement sur l'enfouissement de sols contaminés – c. Q-2, r.6.01)
- 2.1.5 Élément 2.1.5 : Excavation, chargement, transport et disposition des sols \geq RESC
- 2.1.5.1 Cet item inclus l'excavation, le chargement, le transport et la disposition des sols excavés qui présentent des concentrations supérieures aux critères de l'annexe I du RESC (règlement sur l'enfouissement de sols contaminés – c. Q-2, r.6.01).
- 2.1.6 Élément 2.1.6 : Excavation transport et élimination de l'enrobé bitumineux et du béton
- 2.1.6.1 Cet item inclus l'enlèvement, le chargement, le transport et la disposition dans un site autorisé du béton et du béton bitumineux excavé sur tout le site.
- 2.1.7 Élément 2.1.7 : Manipulations, transport et disposition des matières résiduelles classées non dangereuses
- 2.1.7.1 Cet item inclus les manipulations, le transport et la disposition des matières résiduelles classées non dangereuses, mais qui ne peuvent être réutilisées.
- 2.1.7.2 La manipulation inclus l'excavation, l'entreposage temporaire sur le site des sols et la fourniture, l'installation, le nettoyage et l'élimination de membranes imperméables

2.2 Assèchement des excavations le cas échéant

- 2.2.1 Élément 2.2.1 : Pompage de l'eau à l'aide d'un camion sous vide
- 2.2.1.1 Cet item inclus tout l'équipement requis pour le pompage de l'eau à l'aide d'un camion sous vide, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».
- 2.2.2 Élément 2.2.2 : Fourniture d'un camion-citerne
- 2.2.2.1 Indiquer la capacité, en litres, du camion proposé.
- 2.2.2.2 Cet item inclus la fourniture d'un camion-citerne, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».
- 2.2.3 Élément 2.2.3 : Fourniture de la main-d'œuvre et d'une pompe submersible et équipements connexes

2.2.3.1 Cet item inclus tout l'équipement requis, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

2.3 Colmatage de fissures verticales mineures dans les fondations le cas échéant

2.3.1 Élément 3.1 : Colmatage de fissures verticales mineures

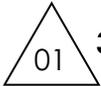
2.3.1.1 Cet item inclus le colmatage de fissures mineures par injection de scellant compatible avec les matériaux de fondation et les conditions de mise en place (incluant la température).

2.3.1.2 Cet item inclus les matériaux de colmatage ainsi que le matériel et la main d'œuvre nécessaire à la mise en place du scellant.

2.3.1.3 Ces prix unitaires s'appliqueront si des fissures mineures sont découvertes en cours de travaux dans les fondations des bâtiments.

2.3.1.4 Les coûts proposés doivent inclure tous les coûts liés aux matières premières ainsi qu'à la main d'œuvre et l'équipement requis pour la réalisation des travaux.

3 Travaux en électricité



3.1 Entrée électrique-télécom au bâtiment 1 et déversoir / Bâtiment #1 à bâtiment #2 / Bâtiment #1 à bâtiment #3 / Bâtiment #1 à bâtiment #4 / Bâtiment #1 à borne de recharge

3.1.1 Élément 3.1.1, 3.2.1, 3.3.1 et 3.4.1 : Tranchée, incluant excavation et remblayage

3.1.1.1 Cet item inclus l'excavation, le chargement, le transport, la disposition hors site des matériaux excavés dans un site conforme aux exigences du MDDELCC, la fourniture et la pose de matériaux de remblayage, le remblayage, de même que tous les autres éléments requis par les « Documents d'appel d'offres ».

3.1.2 Élément 3.1.2 : Massif de béton à deux conduits 104 mm

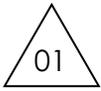
3.1.2.1 Le massif de béton à deux conduits est payé au mètre linéaire. Le prix comprend la fourniture et l'installation du béton, des conduits en PVC de type 2, des supports, des attaches, les matériaux, la main-d'œuvre et la machinerie requises, l'excavation et le remblayage, l'armature, incluant les bagues, accessoires et coude 90° à long rayon et les matériaux de remblais. Le prix comprend également le transport hors site du matériel d'excavation non utilisé, le mandrinage des conduits, le raccordement aux conduits et regards

Rév. 01 : Addenda no 2 (2019-04-26)

existants, les adaptateurs, le ruban indicateur, la réfection temporaire de toutes les surfaces excavées, et toute dépense incidente pour la réalisation des travaux.

- 3.1.2.2 L'Entrepreneur installe un ruban indicateur au-dessus des conduits à mi-chemin entre le dessus du conduit et le niveau fini. Le ruban est de type IDENTOLINE de BRADY et porte l'inscription « ATTENTION LIGNE ÉLECTRIQUE ENFOUIE ».
- 3.1.2.3 Les conduits utilisés doivent respecter les exigences indiquées aux plans.
- 3.1.2.4 Si les excavations des tranchées dans la chaussée ainsi que dans les trottoirs ne peuvent être remblayées complètement la journée même et/ou avant l'ouverture de la chaussée à la circulation, l'Entrepreneur doit prévoir l'installation de plaques d'acier bien fixées qui doivent être inspectées et approuvées par le représentant de Parcs Canada.
- 3.1.2.5 À moins d'indication contraire aux plans, tous les conduits souterrains sont bétonnés et doivent être exécutés selon les normes de la CSEM et d'Hydro-Québec.
- 3.1.3 Élément 3.1.3 : Massif de béton à un conduit 104 mm
- 3.1.3.1 Le massif de béton à un conduit est payé au mètre linéaire. Le prix comprend la fourniture et l'installation du béton, des conduits en PVC de type 2, des supports, des attaches, les matériaux, la main-d'œuvre et la machinerie requises, l'excavation et le remblayage, l'armature, incluant les bagues, accessoires et coude 90° à long rayon et les matériaux de remblais. Le prix comprend également le transport hors site du matériel d'excavation non utilisé, le mandrinage des conduits, le raccordement aux conduits et regards existants, les adaptateurs, le ruban indicateur, la réfection temporaire de toutes les surfaces excavées, et toute dépense incidente pour la réalisation des travaux.
- 3.1.3.2 L'Entrepreneur installe un ruban indicateur au-dessus des conduits à mi-chemin entre le dessus du conduit et le niveau fini. Le ruban est de type IDENTOLINE de BRADY et porte l'inscription « ATTENTION LIGNE ÉLECTRIQUE ENFOUIE ».
- 3.1.3.3 Les conduits utilisés doivent respecter les exigences indiquées aux plans.
- 3.1.3.4 Si les excavations des tranchées dans la chaussée ainsi que dans les trottoirs ne peuvent être remblayées complètement la journée même et/ou avant l'ouverture de la chaussée à la circulation, l'Entrepreneur doit prévoir l'installation de plaques d'acier bien fixées qui doivent être inspectées et approuvées par le représentant de Parcs Canada.

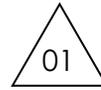
3.1.3.5 À moins d'indication contraire aux plans, tous les conduits souterrains sont bétonnés et doivent être exécutés selon les normes de la CSEM et d'Hydro-Québec.



3.1.4 ~~Élément 3.1.4, 3.2.2, 3.3.3 et 3.4.2~~ : Conduit 104 mm PVC rigide

3.1.4.1 Les conduits électriques sont payés au mètre linéaire selon le type de conduit fourni et installé.

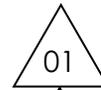
3.1.4.2 Le prix au mètre linéaire comprend les matériaux, la main-d'œuvre, l'équipement et la machinerie requise pour fournir, installer et raccorder les conduits rigides de diamètre indiqué, en surface ou enfoui, incluant les bagues, les accessoires de fixation, les coudes de 90° à long rayon, les boîtes de raccord, les boîtes de tirage et de jonction, les percements, les embases, les ancrages et toute autre dépense incidente.



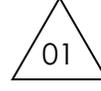
3.1.5 ~~Élément 3.1.5, 3.2.4, 3.3.5 et 3.4.4~~ **3.4.3** : Percement

3.1.5.1 Les percements sont payés à prix unitaire. Le prix inclut la fourniture et l'installation de tout le matériel, la main-d'œuvre, les équipements, l'excavation, le remblayage, les étalements la quincaillerie et les accessoires ainsi que toutes dépenses inhérentes pour la réalisation complète et fonctionnelle des travaux.

3.1.5.2 Le prix inclut également l'étanchéisation de l'ouverture après l'installation du conduit.



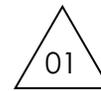
3.2 Bâtiment #1 à bâtiment #2 / Bâtiment #1 à bâtiment #3 / Bâtiment #1 à bâtiment #4 / Bâtiment #1 à déversoir / Bâtiment #1 à borne de recharge



3.2.1 ~~Élément 3.1.4, 3.2.3, 3.3.4 et 3.4.3~~ **3.4.2** : Conduit 53 mm PVC rigide

3.2.1.1 Les conduits électriques sont payés au mètre linéaire selon le type de conduit fourni et installé.

3.2.1.2 Le prix au mètre linéaire comprend les matériaux, la main-d'œuvre, l'équipement et la machinerie requise pour fournir, installer et raccorder les conduits rigides de diamètre indiqué, en surface ou enfoui, incluant les bagues, les accessoires de fixation, les coudes de 90° à long rayon, les boîtes de raccord, les boîtes de tirage et de jonction, les percements, les embases, les ancrages et toute autre dépense incidente.



3.2.2 Élément 3.2.2 : Conduit 78mm PVC rigide

3.2.2.1 Les conduits électriques sont payés au mètre linéaire selon le type de conduit fourni et installé.

3.2.2.2 Le prix au mètre linéaire comprend les matériaux, la main-d'œuvre, l'équipement et la machinerie requise pour fournir, installer et raccorder les conduits rigides de diamètre indiqué, en surface ou enfoui, incluant les bagues, les accessoires de fixation, les coudes de 90° à long rayon, les boîtes de raccord, les boîtes de tirage et de jonction, les percements, les embases, les ancrages et toute autre dépense incidente.

3.3 Bâtiment #1 à bâtiment #3

3.3.2 Élément 3.3.2 : Puits de tirage

3.3.2.1 Le puits de tirage est payé à prix unitaire. Le prix inclut la fourniture et l'installation du puits, du cadre (fonte ductile), du tampon (fonte ductile), ainsi que l'excavation, le remblayage, l'étalement, la protection des excavations, les remblais, la disposition des matériaux excavés, la main-d'œuvre, les équipements et toutes les dépenses inhérentes pour une installation complète et fonctionnelle.

3.3.2.2 Le prix inclus également le raccordement des réseaux de conduits et de massifs de conduits au puits.

FIN DE LA SECTION



BORDEREAU DE SOUMISSION

Item	Description	Quantit�	Unit�	Prix unitaire	Montant
1.	Travaux civils				
1.1	Pr�paration, s�curisation des lieux et frais fixes g�n�raux				
1.1.1	Frais g�n�raux, mobilisation, d�mobilisation, maintien de la circulation et signalisation	1	global	\$ _____	\$ _____
1.1.2	Protection de l'environnement	1	global	\$ _____	\$ _____
1.1.3	Conditions hivernales	1	global	\$ _____	\$ _____
1.1.4	Sout�nement des parois d'excavation	1	global	\$ _____	\$ _____
1.1.5	D�placement et r�installation de deux (2) conteneurs d'acier pr�sents dans la zone des travaux	1	global	\$ _____	\$ _____
1.1.6	D�molition des dalles de b�ton � l'endroit de l'entreposage en vrac	1	global	\$ _____	\$ _____
1.1.7	Rue Mill : D�molition de trottoir de b�ton (coordination avec la Ville de Montr�al)	20	m ²	\$ _____	\$ _____
1.1.8	Rue Mill : Coupe de rue pour raccordement des services – D�molition de chauss�e (coordination avec la Ville de Montr�al)	150	m ²	\$ _____	\$ _____
1.1.9	D�molition de bordures existantes	20	m.lin.	\$ _____	\$ _____
1.1.10	Blocs de b�ton � enlever et barri�res jersey � conserver et � remettre en place � la fin des travaux	1	global	\$ _____	\$ _____
1.1.11	�gout sanitaire et pluvial de diff�rents diam�tres et mat�riels � enlever	1	global	\$ _____	\$ _____
1.1.12	�gout sanitaire et pluvial de diff�rents diam�tres et mat�riels � abandonner (rue Mill)	1	global	\$ _____	\$ _____
1.1.13	Regards et/ou puisards � enlever	4	unit�	\$ _____	\$ _____
1.1.14	Aqueduc � enlever	1	global	\$ _____	\$ _____
1.1.15	Aqueduc � abandonner (rue Mill)	1	global	\$ _____	\$ _____
1.1.16	Contr�le des ondes vibratoires	1	global	\$ _____	\$ _____



Item	Description	Quantit�	Unit�	Prix unitaire	Montant
1.1.17	Chargement, mise en place et compaction des sols excav�es mis en pile temporairement sur le site et jug�s r�utilisables	1230	m ³	\$	\$
1.1.18	Approvisionnement, transport, mise en place et compaction de mat�riel propre provenant d'un site ext�rieur jusqu'� la limite d'infrastructure selon les sp�cifications du devis	2600	t.m.	\$	\$
1.2	Am�nagement routier				
	<u>Stationnement</u>				
1.2.1	Mise en forme de l'infrastructure	3200	m ²	\$	\$
1.2.2	Fourniture et pose d'un g�otextile	3200	m ²	\$	\$
1.2.3	Fourniture et pose d'une fondation inf�rieure MG-56, �p. 400mm	3200	m ²	\$	\$
1.2.4	Fourniture et pose d'une fondation sup�rieure MG-20, �p. 200mm	3200	m ²	\$	\$
1.2.5	Fourniture et pose d'un rev�tement bitumineux, couche unique (PG 58-28), type ESG-10, �p. 60mm	3200	m ²	\$	\$
1.2.6	Marquage et signalisation	1	global	\$	\$
1.2.7	Fourniture et pose d'un isolant rigide � l'endroit de l'acc�s universel	10	m ²	\$	\$
	<u>Dalle de b�ton</u>				
1.2.8	Fourniture et pose d'une dalle de b�ton arm�e de 300mm d'�paisseur pour les conteneurs	160	m ²	\$	\$
1.2.9	Fourniture et pose d'une assise granulaire sous la dalle de MG-20, �p. 300mm	190	m ²	\$	\$
1.2.10	Fourniture et pose d'un isolant rigide sous la dalle de b�ton	240	m ²	\$	\$
	<u>Rue Mill</u>				
1.2.11	Coupe de rue pour raccordement des services – R�fection de chauss�e (coordination avec la Ville de Montr�al)	150	m ²	\$	\$



Parcs Canada Parks Canada

Agence Parcs Canada
R habilitation de l' gout, de l'aqueduc
et du stationnement des Ateliers et
r habilitation du site 15,5 du Canal
Lachine
1156, rue Mill, Montr al, Qu bec
N/r f. Projet Parcs Canada : CLAC-1803

Item	Description	Quantit�	Unit�	Prix unitaire	Montant
1.3	Trottoirs et bordures de b�ton				
1.3.1	Construction de bordure de b�ton	80	m.lin.	_____ \$ _____	\$ _____
1.3.2	Rue Mill : Construction d'un trottoir monolithique (coordination avec la Ville de Montr�al)	20	m ²	_____ \$ _____	\$ _____
1.4	Engazonnement				
1.4.1	Engazonnement par plaques, incluant 150 mm de terre v�g�tale	110	m ²	_____ \$ _____	\$ _____
1.5	Aqueduc				
1.5.1	Fourniture et pose de conduite d'aqueduc en cuivre mou de type K de 38mm de diam�tre	39	m.lin.	_____ \$ _____	\$ _____
1.5.2	Fourniture et installation d'une bouche � cl�	1	unit�	_____ \$ _____	\$ _____
1.5.3	Rue Mill : Raccordement � la conduite d'aqueduc existante (coordination avec la Ville de Montr�al)	1	unit�	_____ \$ _____	\$ _____
1.6	�gout sanitaire				
1.6.1	Fourniture et pose d'un branchement d'�gout sanitaire en PVC DR-28 de 100mm de diam�tre	31	m.lin.	_____ \$ _____	\$ _____
1.6.2	Rue Mill : Raccordement � la conduite combin�e existante (coordination avec la Ville de Montr�al)	1	unit�	_____ \$ _____	\$ _____
1.7	�gout pluvial				
1.7.1	Fourniture et pose d'un branchement d'�gout pluvial en PCV DR-28 de 150mm de diam�tre	6	m.lin.	_____ \$ _____	\$ _____
1.7.2	Fourniture et pose de conduite d'�gout pluvial en PVC DR-35 de 200mm de diam�tre	20	m.lin.	_____ \$ _____	\$ _____
1.7.3	Fourniture et pose de conduite d'�gout pluvial en TBA Classe IV de 300mm de diam�tre	21	m.lin.	_____ \$ _____	\$ _____
1.7.4	Fourniture et pose de conduite d'�gout pluvial en TBA Classe IV de 375mm de diam�tre	36	m.lin.	_____ \$ _____	\$ _____
1.7.5	Fourniture et pose de conduite d'�gout pluvial en TBA Classe IV de 525mm de diam�tre	22	m.lin.	_____ \$ _____	\$ _____



Parcs Canada Parks Canada

Agence Parcs Canada
R habilitation de l' gout, de l'aqueduc
et du stationnement des Ateliers et
r habilitation du site 15,5 du Canal
Lachine
1156, rue Mill, Montr al, Qu bec
N/r f. Projet Parcs Canada : CLAC-1803

Item	Description	Quantit�	Unit�	Prix unitaire	Montant
01	1.7.6 Fourniture et pose de conduite d'�gout pluvial en TBA Classe IV PEHD � parois int�rieures et ext�rieures lisses dont la rigidit� minimale est de 320 kPa conforme � la norme BNQ 1809-300 de 750mm de diam�tre	10	m.lin.	\$ _____	\$ _____
	1.7.7 Fourniture et pose de conduite d'�gout pluvial en TBA Classe IV de 1200mm de diam�tre	31	m.lin.	\$ _____	\$ _____
01	1.7.8 Fourniture et pose d'un bassin de r�tention en conduites de 1200mm de diam�tre				
	Option 1 : Conduites en TBA Classe IV	4	global	\$ _____	\$ _____
	ou Option 2 : Conduites en PEHD � parois int�rieures et ext�rieures lisses dont la rigidit� minimale est de 250 kPa conforme � la norme ASTM F894, incluant les chemin�es d'acc�s	1	global	\$ _____	\$ _____
	1.7.9 Fourniture et pose de regard-puisard circulaire de 1200mm de diam�tre	1	unit�	\$ _____	\$ _____
	1.7.10 Fourniture et pose de regard pluvial rectangulaire de 1750mm X 1550mm	1	unit�	\$ _____	\$ _____
	1.7.11 Fourniture et pose de regard pluvial rectangulaire de 2150mm X 1750mm	1	unit�	\$ _____	\$ _____
	1.7.12 Fourniture et pose d'une chambre de r�gulation de 2435mm X 2135mm, incluant un r�gulateur de d�bit et un clapet anti-retour	1	unit�	\$ _____	\$ _____
01	1.7.13 Fourniture et pose de puisards de 610mm de diam�tre, incluant les drains perfor�s de 150mm de diam�tre	43	unit�	\$ _____	\$ _____
	1.7.14 Rue Mill : Raccordement � la conduite combin�e existante (coordination avec la Ville de Montr�al)	1	unit�	\$ _____	\$ _____



Item	Description	Quantit�	Unit�	Prix unitaire	Montant
2.	Travaux en environnement				
2.1	Excavation et gestion des sols et mat�riaux excav�s				
2.1.1	Excavation, chargement, transport et entreposage temporaire des sols qui pourront �tre r�utilis�s pour le remblayage de l'excavation	1230	m ³	\$	\$
2.1.2	Excavation, chargement, transport et disposition des sols <B mais qui ne peuvent �tre r�utilis�s	3400	t.m.	\$	\$
2.1.3	Excavation, chargement, transport et disposition des sols B-C	1650	t.m.	\$	\$
2.1.4	Excavation, chargement, transport et disposition des sols ≥ C (mais ≤ RESC)	810	t.m.	\$	\$
2.1.5	Excavation, chargement, transport et disposition des sols ≥ RESC	100	t.m.	\$	\$
2.1.6	Excavation, transport et �limination de l'enrob� bitumineux et du b�ton	420	t.m.	\$	\$
2.1.7	Manipulations, transport et disposition des mati�res r�siduelles class�es non dangereuses	200	t.m.	\$	\$
2.2	Ass�chement des excavations le cas �ch�ant				
2.2.1	Pompage de l'eau � l'aide d'un camion sous vide	10000	litres	\$	\$
2.2.2	Fourniture d'un camion-citerne			\$	\$
	Capacit� : _____ Litres	5	jours	\$	\$
2.2.3	Fourniture de la main-d'�uvre et d'une pompe submersible et �quipements connexes	5	jours	\$	\$
2.3	Colmatage de fissures verticales mineures dans les fondations le cas �ch�ant				
2.3.1	Colmatage de fissures mineures par injection de scellant	20	m.lin.	\$	\$



Item	Description	Quantit�	Unit�	Prix unitaire	Montant
3. Travaux en �lectricit�					
01	3.1 Entr�e �lectrique-t�l�com au b�timent 1 et d�versoir et b�timent #1 et borne de recharge				
3.1.1	Tranch�e, incluant excavation et remblayage	30	m.lin.	_____ \$ _____	\$
3.1.2	Massif de b�ton � deux conduits 104mm	30	m.lin.	_____ \$ _____	\$
3.1.3	Massif de b�ton � un conduit 104mm	30	m.lin.	_____ \$ _____	\$
01	3.1.4 Conduit 404 53 mm PVC rigide	60 66	m.lin.	_____ \$ _____	\$
3.1.5	Percement	5	unit�	_____ \$ _____	\$
3.2 B�timent #1 � b�timent #2					
3.2.1	Tranch�e, incluant excavation et remblayage	25	m.lin.	_____ \$ _____	\$
01	3.2.2 Conduit 404 78 mm PVC rigide	30	m.lin.	_____ \$ _____	\$
3.2.3	Conduit 53mm PVC rigide	30	m.lin.	_____ \$ _____	\$
3.2.4	Percement	4	unit�	_____ \$ _____	\$
3.3 B�timent #1 � b�timent #3					
3.3.1	Tranch�e, incluant excavation et remblayage	40	m.lin.	_____ \$ _____	\$
3.3.2	Puits de tirage	2	unit�	_____ \$ _____	\$
01	3.3.3 Conduit 104mm PVC rigide	60 65	m.lin.	_____ \$ _____	\$
01	3.3.4 Conduit 53mm PVC rigide	60 65	m.lin.	_____ \$ _____	\$
3.3.5	Percement	4	unit�	_____ \$ _____	\$



Parcs Canada Parks Canada

Agence Parcs Canada
 Réhabilitation de l'égout, de l'aqueduc
 et du stationnement des Ateliers et
 réhabilitation du site 15,5 du Canal
 Lachine
 1156, rue Mill, Montréal, Québec
 N/réf. Projet Parcs Canada : CLAC-1803

Item	Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant
01 3.4	Bâtiment #1 à bâtiment #4				
3.2.1 3.4.1	Tranchée, incluant excavation et remblayage	15	m.lin.	\$ _____	\$ _____
3.2.2	Conduit 104mm PVC rigide	20	m.lin.	\$ _____	\$ _____
3.2.3 3.4.2	Conduit 53mm PVC rigide	20 30	m.lin.	\$ _____	\$ _____
3.2.4 3.4.3	Percement	4	unité	\$ _____	\$ _____
TOTAL DE LA SOUMISSION					\$ _____